

Saint-Herblain, le 13 janvier 2025

Bailleurs sociaux partenaires,
Collectivités & CCAS partenaires,
Action Logement,
Associations partenaires,

Objet : Demandes de logements sociaux
Dispositif de gestion des imprimés demandeurs

Madame, Monsieur,

En septembre dernier nous vous informions de l'arrêt temporaire du dispositif de commande des imprimés demandeurs (Cerfa, liste des pièces justificatives, feuillets partenaires...) suite à la cessation d'activité de notre imprimeur Groupe RENARD.

Depuis nous avons échangé à plusieurs reprises avec les acteurs concernés au sein de nos 9 départements. Ces échanges ont conclu à une logique redéfinition des rôles compte-tenu de l'évolution des pratiques et des coûts. Le Conseil d'administration du CREHA Ouest, réuni en séance le 13 décembre 2024, a acté les éléments suivants.

A compter de janvier 2025, le CREHA Ouest n'interviendra auprès des acteurs départementaux que pour la mise en ligne des imprimés (téléchargement) et pour l'actualisation régulière de ces derniers (évolutions réglementaires, ajustements graphiques, modifications d'adresses...). Un point de suivi, à l'échelle départementale, sera alors assuré à minima une fois par an à l'occasion de nos instances.

Au sein des départements, les acteurs concernés (guichets d'enregistrement notamment) prendront désormais en charge les impressions de ces documents, soit via des impressions internes ponctuelles, soit via un service d'imprimerie pour des prestations régulières (stock). Des coopérations locales peuvent sans doute être envisagées pour répondre à des besoins spécifiques, dont ceux de petites collectivités.

Dans le cadre de nos activités, nous avons questionné notre prestataire HANDIRECT sur ce sujet. Il s'avère que ses agences locales seraient en mesure d'effectuer ces travaux d'imprimerie, sous certaines conditions, au même titre que d'autres imprimeurs que vous pourriez solliciter.

Vous trouverez dès à présent en téléchargement, sur le site Web du CREHA Ouest, les imprimés dans leurs versions actuelles : <https://www.creha-ouest.org/ressources/>.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma sincère considération.

Le Directeur,



Hervé SAULNIER-ROME